



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes effectuées par l'Association Paris Saint-Germain Handball dans le cadre des séjours sportifs de Paris Saint-Germain Academy Handball.

Ces conditions générales sont accessibles à tout moment sur le site internet www.psgacademyhandball.fr et prévaudront le cas échéant sur toute autre version ou document contradictoire.

Les conditions générales de vente représentent l'intégralité des droits et obligations des parties concernant la fourniture de prestations. Le fait que l'Association Paris Saint-Germain Handball ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des conditions figurant dans les CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une de ces conditions.

Les conditions générales peuvent être modifiées à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux inscriptions effectuées antérieurement. Il est donc impératif que le représentant légal du Mineur consulte les conditions générales au moment de l'inscription de son enfant au séjour sportif proposé.

2. CAPACITÉ ET ACCEPTATION DES CGV

2.1. Capacité

Les séjours sportifs de l'Association Paris Saint-Germain Handball sont proposés à des mineurs. En conséquence le représentant légal du Mineur ou les représentants légaux du Mineur déclarent avoir l'entière responsabilité du Mineur et la pleine capacité pour conclure la vente pour le compte du Mineur participant au séjour sportif.

2.2. Acceptation

L'inscription du Mineur au séjour sportif emporte acceptation expresse et irrévocable des présentes conditions générales de vente.

3. INSCRIPTION

- Inscription valable et définitive à réception du règlement de la totalité du prix du stage -

L'ensemble des séjours sportifs et des prestations incluses dans le prix figurent exclusivement sur le catalogue figurant sur site internet www.psgacademyhandball.fr.

L'inscription du Mineur est valablement enregistrée par l'Association Paris Saint-Germain Handball à réception du règlement intégral du prix en euros toutes taxes comprise effectué par carte bancaire sur le site internet. Aucune inscription ne sera enregistrée sans le règlement intégral du prix en euros TTC figurant sur le catalogue en ligne. L'Association Paris Saint-Germain Handball n'accepte pas de règlement par chèque ou chèque-vacances (ANCV).

L'Association Paris Saint-Germain Handball se réserve en conséquence le droit de refuser la présence du Mineur sur le séjour sportif si la totalité du prix du stage n'est pas payée avant le début du stage et conservera les sommes versées au titre des pénalités d'annulation.

Conformément à l'article L 221-8 du Code de la Consommation, les participants inscrits à un séjour sportif ne bénéficient pas du délai de rétractation de quatorze jours.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- Documents complémentaires sollicités dès l'inscription -

Lors de l'inscription sur le site internet, outre le règlement du prix, il est sollicité des documents complémentaires suivants :

- Le formulaire d'inscription comportant une photographie du Mineur devra être dûment renseigné et signé par le représentant légal ou les représentants légaux.

Les pièces à joindre à ce formulaire :

- Une copie de la pièce d'identité du représentant légal ou des représentants légaux.
- Une copie de la pièce d'identité du Mineur participant au stage sportif.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Handball.

Ces documents seront impérativement téléchargés sur la plateforme en ligne lors de l'inscription et devront être exacts, complets, lisibles et à jour.

L'Association Paris Saint-Germain Handball se réserve le droit de refuser la présence du Mineur au séjour sportif si lesdits documents ne sont pas transmis avant le début du séjour et conservera les sommes versées au titre des pénalités d'annulation.

- Clôture des inscriptions -

Les inscriptions pour un séjour sportif seront closes sans préavis dès que le nombre maximal de participants est atteint pour les séjours concernés, ce nombre maximal est indiqué sur le site internet www.psgacademyhandball.fr

4. PRIX

Le prix des séjours sportifs comprend différentes prestations détaillées sur le catalogue en ligne, il comprend :

- L'encadrement des participants à l'arrivée au Centre de Formation jusqu'à leur départ.
- L'hébergement en pension complète.
- La restauration.
- Les entraînements de handball des participants de la Paris Saint-Germain Academy Handball.
- Les différents transports rendus nécessaires dans le cadre de l'organisation des événements (train ou bus entre site).
- Diverses activités proposées durant le stage sportif en dehors des entraînements.
- Une tenue : short et T-shirt à l'image du Paris Saint-Germain Academy Handball offerte à l'issue du stage.

Les prestations non utilisées ne donneront pas lieu à un remboursement.

Ne sont pas inclus dans le tarif :

- Le transport pour se rendre sur le Centre de Formation où se déroulera le séjour sportif ainsi que le transport à l'issue du séjour permettant au Mineur de se rendre à son domicile : ce transport est à la charge exclusive du représentant légal dont la responsabilité lui incombe exclusivement.
- L'assurance dommage corporelle, multirisque et annulation.
- L'argent de poche éventuel.
- Toute autre prestation non prévue dans le catalogue en ligne figurant sur le site www.psgacademyhandball.fr

Les prix indiqués s'entendent **toutes taxes comprises** (TTC) et sont applicables dès la parution du catalogue en ligne sous réserve d'erreurs manifestes de frappe ou d'omission. Les prix du catalogue en ligne sont exceptionnellement susceptibles d'être révisés en cours de saison. L'éventuel nouveau tarif ne s'appliquerait alors que pour les inscriptions à venir et ne serait pas rétroactif à l'inscription faite antérieurement.

Tout séjour commencé est dû en totalité, quel que soit le motif de départ (médical, disciplinaire ou convenance personnelle).



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

5. MODIFICATION/ ANNULATION DE LA RÉÈSERVATION

5.1 Modification

Toute inscription effectuée par le paiement intégral du prix est définitive de sorte qu'il n'est pas possible d'opérer une modification sur le contenu ou les dates du séjour sportif ayant fait l'objet d'un achat.

5.2 Annulation

- Par le représentant légal -

Toute notification d'annulation doit être effectuée :

- Soit par lettre recommandée à l'adresse postale suivante :

Association Paris Saint-Germain Handball

Stade Pierre de Coubertin
82 avenue Georges Lafont
75016 PARIS

Le cachet de la poste faisant foi.

- Soit par courriel à l'adresse mail suivante : psgacademyhandball@psg.fr

Dans tous les cas, l'Association retiendra des frais de pénalités calculés sur le prix total du séjour sportif et variant en fonction de la date d'annulation :

Pour toute annulation intervenant **61 jours ou plus avant le début du séjour sportif** : une pénalité de 30% du prix de vente TTC du séjour sera retenue.

Pour toute annulation intervenant **entre 60 jours et 31 jours avant le début du séjour sportif** : une pénalité de 60% du prix de vente TTC du séjour sera retenue.

Pour toute annulation intervenant **30 jours ou moins avant le début du séjour sportif** : une pénalité de 100% du prix de vente TTC sera retenue.

- Par l'Association Paris Saint-Germain Handball -

L'Association Paris Saint-Germain Handball peut être contrainte de manière exceptionnelle à procéder à l'annulation du séjour sportif :

Si le nombre minimum de participant n'est pas atteint et dans ce cas l'Association informera le représentant légal le plus tôt possible et au plus tard 15 jours avant le début du stage ;
En cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.

L'Association proposera alors dans la mesure du possible un séjour sportif équivalent à un coût comparable que le représentant légal sera libre d'accepter. En cas de refus de ce nouveau stage proposé, l'Association remboursera les sommes versées. En dehors de ce remboursement, cette annulation n'ouvre droit à aucune indemnisation à quelque titre que ce soit.

6. DUREE DU STAGE/RESPONSABILITÉ

6.1. Durée du stage

La durée du séjour est expressément prévue et précisée dans le cadre du catalogue en ligne figurant sur le site internet www.psgacademyhandball.fr.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'Association Paris Saint-Germain Handball communiquera par courriel au représentant légal du Mineur inscrit les dates et les horaires assurant l'accueil des participants et leur départ du Centre de formation, ce document vaudra convocation.

6.2. Responsabilité

Le Mineur sera sous la responsabilité de l'Association Paris Saint-Germain Handball à compter de son accueil au Centre de formation par le personnel de l'Association et jusqu'à son départ du Centre.

Le représentant du Mineur et le Mineur renoncent à faire valoir toute revendication, de quelque nature que ce soit, auprès de l'Association Paris Saint-Germain Handball et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autre conséquence dommageable se produisant dans le cadre du séjour sportif.

7. ASSURANCES

Le représentant du Mineur reconnaît avoir pris toutes les assurances nécessaires pour couvrir le Mineur dans le cadre du séjour sportif en ce qui concerne la responsabilité civile, les transports, les vols, les accidents, le rapatriement sanitaire etc. Les coordonnées du contrat d'assurance ont été fournies à l'Association lors de l'inscription.

Le représentant légal a été dûment informé que le Mineur ne dispose pas durant son séjour sportif par l'intermédiaire de l'Association Paris Saint-Germain Handball d'un contrat d'assurance le garantissant en cas d'atteinte corporelle subie pendant cette période.

L'Association Paris Saint-Germain Handball invite le représentant légal à souscrire un tel contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le Mineur peut être exposé par la pratique du Handball pendant cette période.

8. MATÉRIEL

L'Association Paris Saint-Germain Handball met à disposition des participants aux séjours divers matériels dans le cadre de la pratique de l'activité de handball :

- Ballons.
- Chasubles.
- Matériel pédagogique.

En cas de destruction ou de dégradation du matériel appartenant à l'Association, le représentant légal du Mineur sera redevable du montant du remplacement ou de la réparation et plus généralement se porte garant financièrement de toute dégradation volontaire occasionnée par le Mineur et pour toute la durée de son séjour sportif.

9. SANTÉ- FRAIS MÉDICAUX

Le représentant légal du Mineur s'engage à remplir de manière complète et précise le formulaire d'inscription et transmettre le certificat médical sollicité par l'Association Paris Saint-Germain Handball. Il est essentiel que l'ensemble des informations sur la santé du Mineur soient transmises à l'Association.

L'Association fait les meilleurs efforts afin d'accueillir tous les enfants mais se réserve néanmoins le droit de ne pas accueillir un Mineur si son état n'est pas compatible avec le séjour sportif proposé.

Le représentant du Mineur accepte et autorise par avance qu'en cas d'urgence les mesures appropriées soient prises par l'Association (hospitalisation, intervention chirurgicale, analyses médicales etc.).

Le représentant du Mineur accepte à l'avance que l'intégralité des frais médicaux engagés par l'Association afin de se substituer au représentant légal soit remboursée dès la fin du séjour et ce, sur simple demande de l'Association.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

10. RÈGLES EN COLLECTIVITÉ DURANT LE SÉJOUR

L'Association Paris Saint-Germain Handball propose des séjours sportifs afin de perfectionner la pratique du Handball de ses participants tout en véhiculant des valeurs d'excellence et de respect au sein du groupe.

Les participants s'engagent à ne pas porter atteinte au bon déroulement du séjour, aux activités du Centre de formation et plus généralement à ne pas avoir un comportement gênant les autres participants ou visant à compromettre leur sécurité. Le représentant légal du Mineur s'engage à ce que son enfant respecte toute consigne ou directive du personnel de l'Association et se porte garant du bon déroulement du stage.

La direction se réserve le droit d'exclure un participant en cours du séjour et à tout moment si son comportement se révélait inadapté ou inapproprié (violence verbale ou physique, insubordination, détérioration des biens, consommation d'alcool ou stupéfiant ou tout autre fait pouvant être assimilée à une infraction pénale) tant à l'égard des participants que du personnel de l'Association.

Dans cette hypothèse, le représentant légal s'engage à prendre en charge à ses frais et sans délai le retour du Mineur au domicile, aucun remboursement ne sera effectué par l'Association.

L'Association Paris Saint-Germain Handball ne saurait être tenue pour responsable des pertes, vols ou avaries d'effets ou d'objets personnels appartenant aux participants tout au long de la durée du séjour. Il est par ailleurs rappelé que l'Association recommande à ses participants de ne pas apporter d'objets de valeur lors du séjour au sein du Centre de formation.

11. FORCE MAJEURE

La responsabilité de l'Association Paris Saint-Germain Handball ne saurait être engagée si une décision légale, gouvernementale ou tout événement pouvant être qualifié de force majeure extérieur à l'Association la contraignait à interrompre ou annuler le séjour sportif.

12. DROIT A L'IMAGE/PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE/RÉSEAUX SOCIAUX

Lors des séjours sportifs, l'Association Paris Saint-Germain Handball se réserve la possibilité de photographier ou filmer le Mineur. Ces images captées lors de ses stages auront vocation à illustrer le site internet de l'Association Paris Saint-Germain Handball ou les réseaux sociaux de l'Association, à illustrer les plaquettes publicitaires de l'Association et plus généralement à promouvoir par quelque moyen que ce soit les activités de l'Association.

Le représentant légal du Mineur a consenti à cette utilisation du droit à l'image du participant dans le cadre de « l'autorisation parentale d'exploitation du nom, du prénom, d'image et de la voix » transmise par l'Association lors de l'inscription.

Si le représentant légal s'oppose à ce que le Mineur soit filmé ou photographié lors du séjour de formation, il lui appartient de notifier ce refus à l'Association Paris Saint-Germain Handball, demande qui pourra être formalisée par simple courriel à l'adresse suivante : psgacademyhandball@psg.fr.

Par ailleurs, l'Association Paris Saint-Germain Handball ne saurait être tenue pour responsable des publications (photographies ou vidéos) qui seraient réalisées par les participants lors de leur séjour et qui seraient divulguées sur tout support notamment sur internet et les réseaux sociaux. Ces publications et toutes les conséquences juridiques qui en découleraient relèvent de l'entière et unique responsabilité de l'auteur de la publication et de son représentant légal.

13. RÉCLAMATIONS

Les demandes d'informations, de précisions ou de réclamations doivent être adressées par lettre recommandée AR avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Association Paris Saint-Germain Handball

Stade Pierre de Coubertin
82 avenue Georges Lafont
75016 PARIS



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

A l'issue de l'exécution du stage, toute réclamation devra être adressée dans un **délai maximal et impératif de trente jours calendaires**, à défaut aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

Aucune réclamation ne pourra être recevable s'agissant de pertes, d'avaries ou de vols de bagages, vêtements ou objets personnels placés sous la surveillance du participant pendant la durée du séjour.

14. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En vertu du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données collectées dans le cadre de l'inscription tel que cela est rappelé dans le document « protection des données personnelles » transmis au représentant légal.

Ce droit d'accès, de rectification et de suppression des données peut s'exercer à tout moment par courriel à l'adresse de:

Monsieur Bastien EL GHOZZI : direction@psghandasso.com

Ou;

À l'adresse postale :

Association Paris Saint-Germain Handball

Stade Pierre de Coubertin
82 avenue Georges Lafont
75016 PARIS

Cette demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.

Le participant est informé qu'une réclamation peut être portée auprès de la CNIL, autorité de contrôle compétente selon les modalités indiquées sur le site (www.cnil.fr)

15. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Tous litiges relatifs à leur interprétation ou à leur exécution, qui ne pourraient être réglés à l'amiable, seront soumis au Tribunaux du ressort de la Cour d'appel de PARIS.